

QUAKE, formation des enseignants européens

Du 16 au 20 novembre 2015 s'est tenu, à l'école d'horticulture de La Mouillère à Orléans, un séminaire européen dans le cadre d'un projet de partenariat Erasmus+, le projet QUAKE «Qualification knowledge ECVET».

Ce projet, d'une durée de 3 ans, doit permettre de construire un parcours de **mobilité internationale** pour les **jeunes européens** dans le cadre de leurs études professionnelles.

C'est dans ce contexte que 25 enseignants, 10 membres de l'équipe technique et trois experts issus de 5 pays européens (Belgique, Bulgarie, Espagne, France et Irlande) se sont réunis pour réfléchir et travailler aux **conditions et modalités d'ouverture à l'espace européen d'une formation de niveau IV** en aménagement paysager. [_____](#)



Après l'ouverture officielle du séminaire par Jean-Yves Foulon, président de l'école d'horticulture de La Mouillère, et Jean-Roch Gaillet, DRAAF Centre-Val de Loire, les participants ont travaillé sur les thématiques suivantes :

- **reconnaissance des acquis** par le dispositif ECVET et modalités d'évaluation,
- définition du profil métier de « **réfèrent mobilité** » dans les établissements,
- travaux sur les **rubans pédagogiques** de diplômes choisis dans les 5 pays,

- appropriation des **outils** permettant la mobilité,
- réflexion sur les acquis **informels** et **non formels** du point de vue des apprenants.

A l'issue de cette semaine très riche, des partenariats entre les établissements des pays représentés ont commencé à se nouer. Une deuxième phase de formation est prévue en ligne afin de finaliser les partenariats et construire les outils nécessaires aux échanges. Enfin, une troisième session regroupera ces mêmes enseignants à Bruxelles au deuxième semestre 2016, afin de faire un retour d'expérience sur les mobilités académiques réalisées.

L'ECVET (**European Credit system for Vocational Education and Training**) est un système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels.

ECVET est un dispositif européen qui permet de :

- Reconnaître les acquis d'apprentissage dans le cadre d'une mobilité nationale ou européenne ;
- Promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Le dispositif ECVET est centré sur l'individu et basé sur l'approche par acquis d'apprentissage, qui sont définis en termes de savoirs, aptitudes et compétences nécessaires en vue d'obtenir une certification donnée.

Consulter le **site de l'agence Erasmus** :

<http://www.agence-erasmus.fr/page/ecvet>

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web du projet : <http://www.quakeprojet.eu/>

Ou adresser un mail à : gilles.quake@gmail.com

